

## Avis technique – Procédure Simplifiée

### Recyclabilité d'un Etui pliant pour une bouteille de Champagne



DESCRIPTION DE LA DEMANDE	<b>GENERALITES</b>	
	Demandeur	PERNOD RICARD / PERRIER JOUET
	Date de la demande	Septembre 2020
	Dénomination	ECOBX
	Marché	Vins et Spiritueux
	Type de produit emballé	Bouteille de Champagne
	<b>DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE</b>	
	Forme	Rectangulaire
	Contenance	Bouteille de 75cl
	Masse vide	
	<b>ELEMENTS CONSTITUANTS</b>	
	Corps de l'emballage	Papier-carton
	Système de fermeture	-
	Type d'encre/verniss	Encres Offset (séchage UV)/Vernis Flexo (séchage UV)
	Type de colle	Colle aqueuse à base de PVA
	<b>COMPOSITION DU CORPS DE L'EMBALLAGE (ELEMENT SEPARABLE NON FIBREUX EXCLUS)<sup>1</sup></b>	
	Papier-carton	100%
	Plastique	0%
	Aluminium	0%
	Acier	0%
Autre	0%	
<i>Elément majoritairement fibreux, non traité pour résistance à l'humidité</i>		
<b>AVIS REFERENTS</b>		

#### PRE-REQUIS

- L'Etui pliant est constitué de plus de 50 % (en poids) de papier-carton : cet emballage relève donc de la filière « Emballage papier-carton ».
- Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG n°2), cet emballage devra être exempt de tout débris alimentaire pour pouvoir être intégré à la filière « Emballage papier-carton ».

<sup>1</sup> Le calcul de la part de papier-carton dans le corps de l'emballage est basé sur le poids des cinq matériaux d'emballage de référence (papier-carton, plastique, aluminium, acier, verre).

## EVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE		
RENDEMENT MATERIAU PAPIER-CARTON	Fort		
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
	-	-	-
ÉNERGIE DE PULPAGE	Ø		

\* en condition minimale d'utilisation    \*\* incluant humidité naturelle et liquide résiduel



Attention    Ø Pas d'impact    ⚙ En cours d'étude    ➤ **Impact environnemental**

## CONCLUSIONS DU CEREC

L'Etui pliant se désintègrera facilement lors de l'étape de pulpage.

Dans ce contexte, le CEREC émet un avis favorable quant à sa recyclabilité au sein de la catégorie 5.02A par référence à la Norme NF EN 643 regroupant les emballages en papier-carton non complexés relevant du circuit municipal.

Une attestation de recyclabilité peut être délivrée sans réserve pour l'emballage selon l'EN 13430 « exigences relatives aux emballages valorisables par recyclage matière ».

### CONSIGNES DE TRI

Le CEREC préconise d'ajouter le pictogramme « TRIMAN » et un pictogramme recommandant de placer le sachet dans le bac de collecte sélective.

## VALIDATION



Marie DELAFALIZE



Christian PICARD

DocuSigned by:

Marie DELAFALIZE

552CD09B3F764DF...